



JOURNEE TERRITOIRES DURABLES

Ordre du jour – Jeudi 21 avril 2011
Salle Curnonsky – Mairie d'Angers

Le Comité 21 vous convie à deux rendez-vous (Agenda 21 & Plan Climat) organisés par le programme Territoires durables :

09h00 – 12H00 : Rendez-vous AGENDA 21
« REUSSIR SON AGENDA 21 : Mode d'emploi et étapes clés »

09h00 – 09h30 Accueil et introduction de la matinée

09h30 – 10h15 Impulser, organiser, pérenniser.

L'Agenda 21 peut être amorcé par un élu, un directeur de services ou encore une association. Mais au final, c'est bien la motivation du premier magistrat et de l'ensemble des élus qui garantit la réussite et l'efficacité de l'Agenda 21. Sans impulsion politique déterminante, seuls des efforts épars seront entrepris. Cette volonté des élus doit trouver sa traduction concrète dans l'organisation de la collectivité avec la création d'un service spécifique et transversale.

Comment mobiliser les élus dans leur diversité ? Quelle organisation interne au sein des services ? Quel est le rôle du directeur général des services ? Comment maintenir le pilotage dans la durée ?

Christelle Six, responsable de la mission développement durable de la Ville d'Angers

10h15 – 11h00 De l'information à la co-décision

Au-delà de l'information, il est essentiel d'ancrer une culture de la participation au sein de la collectivité. Associer les différents acteurs du territoire à l'élaboration d'une stratégie ne constitue pas un obstacle à l'efficacité de l'action, bien au contraire, il l'enrichit.

Comment associer les acteurs du territoire à l'Agenda 21 local ? Quels sont les outils à disposition des collectivités ? Comment maintenir le dialogue dans la durée ?

Emmanuel Dion, chargé de mission développement durable de la Ville de La Chapelle-sur-Erdre
& **Antoine Piraud, chargé de mission Agenda 21 de la Ville de Saint-Hilaire-de-Riez**

11h00 – 11h15 Pause

11h15 – 12h00 Quels sont les axes à investir ?

Sur la base du diagnostic, la collectivité identifie les défis à relever et définit les axes à investir. Ces engagements dans les courts, moyen et long termes, doivent être exprimés de façon à ce qu'ils soient mobilisateurs et compréhensibles par tous. Un an avant Rio+20, certains enjeux persistent, d'autres apparaissent.

Quels sont les défis à relever ? Quels axes définir pour y répondre ? Comment passer du diagnostic à la stratégie et au plan d'actions ?

Annabelle Duval, chargée de mission Agenda 21 de la Ville de Carquefou
& **Guillaume Julien, directeur de la prospective, des schémas et de l'Agenda 21 de la Région Pays-de-la-Loire (sous réserve)**

Adresse : Mairie d'Angers – Boulevard de la résistance et de la déportation - 49035 ANGERS cedex 01
Accès : à 15 minutes à pied de la gare, proche du Centre des Congrès d'Angers
Inscriptions : par mail auprès de Yoann Chagnaud : chagnaud@comite21.org
Tél. : 02 28 20 60 81 / 06 20 83 50 61





Ordre du jour – Jeudi 21 avril 2011
Salle Curnonsky – Mairie d'Angers

14H15 – 18H30 : Rendez-vous PLAN CLIMAT
« L'APRES PETROLE : VERS DES TERRITOIRES POST-CARBONE »

14h15 – 14h30 **Introduction**

14h30 – 15h45 **Qu'est-ce qu'un territoire post carbone ? Présentation d'un exercice de prospective**
A la convergence des enjeux climatiques, énergétiques et économiques, l'avènement de l'ère post-carbone appelle à transformer en profondeur tous les modes d'organisation de l'urbanisme, l'économie et la société. Depuis 2009, la Mission Prospective du MEEDDTL et l'ADEME copilotent un programme de recherches prospectives « Repenser les villes dans une société post-carbone? » sur les transitions urbaines visant à sortir des énergies fossiles à l'horizon 2030-2050. Dans ce cadre, l'Arene Ile-de-France a engagé une mission exploratoire de « définition d'une stratégie de territoire post carbone » sur le territoire de Fontainebleau, et travaille aujourd'hui avec les acteurs locaux à sa mise en place.
Comment définir un territoire post-carbone ? Comment élaborer une stratégie de transition ? Quel rôle pour la prospective ?

Eric Vidalenc, ADEME
& **Thierry Vincent, ARENE**

15h45 – 16h00 **Pause**

16h00 – 17h15 **Le Plan Climat, un outil de transition vers la société post-carbone**
Les Plans Climat énergie territoire poursuivent plusieurs objectifs à court et moyen terme : changer les modes de consommation et de production d'énergie et réduire les émissions de CO2 du territoire, adapter les activités aux conséquences des changements climatiques. Mais ils peuvent également jouer un rôle fondamental de mobilisation et de transformation des territoires vers l'ère post-carbone. Ils agissent sur le bâtiment, les modes de production, d'échanges et de consommation, les filières économiques, les déplacements, l'alimentation, les modes de vie… Ils préparent également la société post-carbone lutte contre la précarité énergétique aujourd'hui, prévention de celle de demain, éducation aux comportements sobres en carbone.
Quelles actions et quels partenariats peut-on mettre en œuvre dès aujourd'hui dans le cadre des Plans climat pour assurer la transition vers les territoires post-carbone, en travaillant sur leur aménagement et leur économie ? Comment mettre les acteurs en mouvement et les faire converger vers un objectif commun ?

Julien Sage, adjoint- environnement et écologie urbaine à la Ville de Nanterre
& **Gilles Mahé, vice-président de la Communauté d'agglomération Angers Loire Métropole**

17h15 – 17h30 **Conclusion**

17h30 – 18h30 **Débat sur les nouveaux indicateurs de richesses en Pays-de-la-Loire**
La Région des Pays de la Loire et l'Observatoire de la décision publique initient une méthode pour élaborer de nouveaux indicateurs de richesses - véritables instruments de pilotage au service d'un projet de société. Pour contribuer à cette exercice unique en France, tous les acteurs de la région Pays de la Loire sont invités à organiser d'ici au mois de juin 2011 un débat au sein de leur structure, sur ce qui fait – ou devrait se faire – en matière d'indicateurs de richesse en Pays de la Loire. Le Comité 21 des Pays de la Loire contribue à ce projet en organisant une série de trois débats. Merci de l'attention portée à cette initiative.

Comité 21

Adresse : Mairie d'Angers – Boulevard de la résistance et de la déportation - 49035 ANGERS cedex 01
Accès : à 15 minutes à pied de la gare, proche du Centre des Congrès d'Angers
Inscriptions : par mail auprès de Yoann Chagnaud : chagnaud@comite21.org
Tél. : 02 28 20 60 81 / 06 20 83 50 61